

Q.V.H.P.
Q.V.H.P.



Q.V.H.P.
Q.V.H.P.

Qualité de la Vie en Haute Provence (association loi 1901)

Adresse siège : La Grand'Terre 04700 LURS - Email : gvhp04@gmail.com -

Tél : 06.83.32.61.18/06.61.00.21.00 – Facebook : Qualité de Vie en Haute-Provence

Compte-rendu de la table ronde du vendredi 15 février 2013

"La décharge de Château-Arnoux : 15 millions d'euros de nos impôts à la poubelle pour polluer le Val de Durance"

Volx

Salle du Foyer

Gilles Mercier excuse Christine Mercier la secrétaire, et Gérard-Laurent Bonnafoux le président, qui sont souffrants et présente Jean Paul Onana qui remplace, au pied levé, les absents ainsi que Serge Giraud président de l'association « Sauvegarde des Parrines ».

Gilles récapitule les actions menées par QVHP auprès des Maires en les nommant et énumère toutes les tables rondes déjà réalisées ainsi que les prochains objectifs sur ce sujet. Il a également précisé le but de QVHP dans son aide à l'association « Sauvegarde des Parrines » : trouver une solution constructive et départementale pour nos déchets.

Serge raconte son histoire sur la découverte de la future décharge en 2008 (soit 30 à 40 mètres de hauteur d'ordures prévues sur 9 ha) et de toutes les actions en justice qui ont suivies payées par la Mairie de Château Arnoux.

Serge spécifie que l'association « Sauvegarde des Parrines » n'est pas subventionnée et qu'elle est bien indépendante.

Serge commente les informations reçues de Monsieur Massette, président du Sydevom, qui ne sont actuellement que des dépenses de frais et d'études de dossier s'élevant à près de 800 000 € sans compter les salaires des employés du Sydevom qui ont travaillé sur ce dossier ; En conséquence les 1 000 000 € ne doivent pas être loin de la vérité.

Serge explique que le département a un très gros problème au niveau du tri sélectif, actuellement de 13,4% alors que la moyenne en France est de 34% et que le Grenelle demande 50% à brève échéance ; La décharge de Valensole étant suffisante pour encore de nombreuses années si l'on trie, il n'est donc pas nécessaire d'en ouvrir une autre. Des solutions existent comme trier les déchets avec éventuellement plusieurs petits centres, tenant compte de la configuration du 04, répartis dans le département, avec des moyens efficaces : tamis, soufflerie etc...

Serge annonce une manifestation pour le lundi 11 mars à Château Arnoux à l'attention du juge des expropriations.

Jean-Paul souligne qu'avant tout, chacun de nous devrait se sentir concerné et avoir une vision simple mais efficace, en faisant en sorte de limiter nos déchets et en revoyant déjà notre politique d'achat avec un minimum d'emballages ; Le Conseil Général et le Sydevom devraient chercher :

- des solutions adaptées au département, plutôt que de faire du copier-coller de solutions adaptées à d'autres départements.
- des solutions adaptées aux différentes communes qui sont plutôt rurales. Un exemple parmi d'autres : Une petite commune de la Sarthe, Pincé, a décidé d'offrir à ses habitants des poules pour réduire les déchets de chaque ménage. Aujourd'hui 33 familles font l'expérience de cette démarche conviviale et citoyenne. Chaque poule consomme 150 kg de déchets organiques par an et produit 200 œufs. La même opération a vu le jour en Belgique.